

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 33-408-1930 Pensions.

n° 33-408-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 novembre 1930

Numéro JO

n° 408 du 30/11/1930

Date du numéro

30 novembre 1930

TEXTE INTÉGRAL

la pension mensuelle allouée par arrêté n° 625, du 4 octobre 1930, à chacun des deux enfants, Ahmed Hassan Ampharé et Ampharé Hassen, orphelins de l'agent politique Hassen Ampharé, est portée, pour compter du 1er novembre 1930, de 100 à 125 francs.